

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS
SYNDICAT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT (SYDEL).**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Evelyne GELLY, Madame Véronique NEIL, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Isabelle ALIAGA, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, M. Bernard GOUZIN, Mme Nicole MORERE, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Grégory BRO, M. Philippe MACHETEL, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Christophe GAUX, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, M. David CABLAT -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 48	Pour 46 Contre 0 Abstention 2
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L.2121-21 et L.5211-1 ;

Vu la délibération n° 100-2005 en date du 26 octobre 2005 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes au SYDEL Pays Cœur d'Hérault ;

Vu les statuts du SYDEL Pays Cœur d'Hérault fixant à huit (en référence à la population légale de l'EPCI se situant de 20 000 à 50 000 habitants) le nombre de représentants de la communauté de communes ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs,

Considérant que l'assemblée, sur proposition du Président, a accepté à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec deux abstentions.

- de désigner :

1-Monsieur Michel SAINTPIERRE en tant que titulaire et Monsieur David CABLAT en qualité de suppléant,

2-Monsieur Jean-François SOTO en tant que titulaire et Madame Florence QUINONERO en qualité de suppléante,

3-Monsieur Philippe SALASC en tant que titulaire et Madame Agnès CONSTANT en qualité de suppléante,

4-Madame Béatrice NEGRIER en tant que titulaire et Monsieur Gérard CABELLO en qualité de suppléant,

5-Monsieur Claude CARCELLER en tant que titulaire et Monsieur Gregory BRO en qualité de suppléant,
 6-Monsieur Jacky GALABRUN en tant que titulaire et Monsieur Georges PIERRUGUES en qualité de suppléant,
 7-Monsieur Patrick LAMBOLEZ en tant que titulaire et Monsieur Daniel REQUIRAND en qualité de suppléant,
 8-Monsieur Louis VILLARET en tant que titulaire et Monsieur Jean-Claude CROS en qualité de suppléant
 pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein du SYDEL Pays Cœur d'Hérault.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 978 le 17/04/14

Publication le 17/04/2014

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 17/04/2014

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167021-DE-I-I

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

